

HELENE: FEMME FATALE...



L'enlèvement d'Hélène, Francesco Primaticcio (1504-1570), The Bowes Museum, Royaume Uni.

DU FEMME COUPABLE ?



L'Enlèvement d'Hélène, Guido Reni (1575 - 1642), Musée du Louvre.

<p>1 Iouis cum Thetis Peleo nuberet ad epulum dicitur omnis deos conuocasse excepta Eride, id est Discordia, quae cum postea superuenisset nec admitteretur ad epulum, ab ianua misit in medium malum, dicit quae esset formosissima attolleret.</p> <p>2 Iuno Venus Minerua formam sibi uindicare coeperunt, inter quas magna discordia orta, Iouis imperat Mercurio ut deducat eas in Ida monte ad Alexandrum Paridem eumque iubeat iudicare.</p> <p>3 cui Iuno, si secundum se iudicasset, pollicita est in omnibus terris eum regnaturum, diuitem praeter ceteros praestaturum; Minerua, si inde uictrix discederet, fortissimum inter mortales futurum et omni artificio scium; Venus autem Helenam Tyndarei filiam formosissimam omnium mulierum se in coniugium dare promisit.</p> <p>4 Paris donum posterius prioribus anteposuit, Veneremque pulcherrimam esse iudicauit; ob id Iuno et Minerua Troianis fuerunt infestae.</p> <p>5 Alexander Veneris impulsu Helenam a Lacedaemone ab hospite Menelao Troiam abduxit eamque in coniugio habuit [...].</p>	<p>On raconte que lors des noces de Thétis et Pelée, Jupiter invita tous les dieux, à l'exception d'Eris, déesse de la discorde. Comme elle était venue sans être invitée au banquet, de la porte elle jeta au beau milieu une pomme et enjoignit la plus belle à la prendre.</p> <p>2. Junon, Vénus et Minerve se mirent à revendiquer leur propre beauté et une grande querelle naquit entre elles, Jupiter ordonne à Mercure de les conduire sur le mont Ida auprès d'Alexandre Pâris et d'ordonner à ce dernier de prononcer un jugement.</p> <p>3. A celui-ci, Junon promet, s'il rendait un jugement en sa faveur, qu'il règnerait sur toute la terre ; qu'il serait le plus riche de tous ; Minerve, si elle sortait vainqueur de ce jugement, qu'il serait le plus fort parmi les mortels et savant en tout artifice ; quant à Vénus, elle lui promet qu'elle lui donnerait en mariage Hélène, fille de Tyndare, la plus belle de toutes les femmes.</p> <p>4. Pâris choisit le dernier don, il jugea que Vénus était la plus belle ; pour cela, Junon et Minerve conçurent de la haine contre les Troyens.</p> <p>5. Alexandre, poussé par Vénus, emmena Hélène, de Lacédémone, où il était l'hôte de Ménélas, à Troie et il en fit son épouse.</p>
---	--

On lit le texte avec les élèves.

Leurs sentiments ?

- Hélène a-t-elle trahi son époux par amour?
- Pâris est-il un séducteur ?
- Pauvre Ménélas ?

Approfondissons un peu ...

Paragraphe 1 / Découvrir le contexte

Iouis

[cum Thetis Peleo nuberet]

ad epulum **dicitur** omnis deos conuocasse excepta Eride,

id est Discordia,

quae

[cum postea superuenisset nec admitteretur ad epulum],

ab ianua misit in medium malum,

dicit [quae esset formosissima] attolleret.

Le sujet ?

Les noces de Thétis et Pélée, « cum Thetis Peleo nuberet » (=> Junon)

Quels sont les personnages présents ?

Jovis, Thetis Peleo , omnis deos, excepta Eride

Identifiez les personnages. Comment Eris est-elle qualifiée ? Pourquoi n'est-elle pas invitée ?

« **id est Discordia** »

Selon vous, comment va-t-elle se venger ? Quelle valeur s'oppose au mariage ?

« formosissima », (=>Vénus / Junon).

Paragraphe 2/ La réaction des déesses

Iuno Venus Minerua formam sibi uindicare coeperunt,
inter quas magna discordia orta,
Iouis imperat Mercurio [ut deducat eas in Ida monte ad Alexandrum Paridem]
[eumque iubeat iudicare.]

Quelle est la conséquence de cette Discordia ? Comment les déesses réagissent-elles ?

Iuno Venus Minerua formam sibi uindicare coeperunt
De ce désir naît la colère : « vindicare », « infestae » et le concours de promesses.

Selon vous, qui va l'emporter ?

Formam => formosissimam = Vénus

Un nouveau personnage intervient Et l'action se déplace

« in Ida monte ad Alexandrum Paridem]
[eumque iubeat iudicare.] »

Paragraphe 3 / La dispute : Chaque déesse fait une promesse qui correspond à ses attributs.

Afin de demander aux élèves de classer **les déesses** et **leur promesse**, on procède à une analyse des structures de la phrase :

cui Iuno, /si secundum se iudicasset/, **pollicita est**, **in omnibus terris eum regnaturum**, **diuitem praeter ceteros praestaturum**;

Minerua, /si inde uictrix discederet,/ **fortissimum inter mortales futurum et omni artificio scium**;

Venus **autem Helenam Tyndarei filiam formosissimam omnium mulierum se in coniugium dare** **promisit**.

Paragraphe 4 : Et Paris ? Que pensez-vous du rôle qu'il tient ? Observez cette peinture. Quelle partie du mythe raconte-elle ?

« a Lacedaemone ab hospite Menelao »



Hélène et Pâris. Peinture sur vase. 380 avant JC. Tarente.

« Paris donum posterius prioribus anteposuit, Veneremque pulcherrimam esse iudicavit »

Cependant, qu'arrivera-t-il ? Attirer l'attention sur la cause de la guerre et de la destruction de Troie : « ob id Iuno et Minerua Troianis fuerunt infestae ».

Conclusion ?

- ⇒ La responsabilité des dieux, « Veneris impulsu », « imperat », « jubet », dans l'enlèvement d'Hélène.
- ⇒ Pâris n'est qu'un instrument des dieux, même s'il prend le rôle de juge : « eumque jubeat judicare », « judicavit »
- ⇒ On peut conclure, à l'observation du lexique, que violence, beauté et justice sont les éléments déclencheurs de la guerre.
- ⇒ Hélène n'est donc qu'une pièce de cet engrenage.